

Quelques remarques très générales sur le moyen de s'informer en lisant la presse arabe

On ne compte plus le nombre de titres à travers le monde arabe, des centaines sûrement, des milliers peut-être (1). Comment s'y retrouver pour aller à la source et éviter les raccourcis et les clichés qu'engendrent les traductions ? (2)

Précisons tout de suite qu'aucun titre ni aucun pays ni aucun journaliste, éditorialiste ou chroniqueur ne seront cités ici. Il s'agit simplement d'essayer de comprendre une part du fonctionnement d'une presse qui doit affronter de très nombreuses contraintes.

Il faut noter que les journaux qui ne manquent pas de moyens ne sont pas très nombreux. Mais attention, la présentation professionnelle et même la qualité de la langue, quasi académique dans certains cas, ne garantissent pas l'authenticité des faits communiqués. Ce qui compte donc est le contenu du texte, et non la présentation.

En général, on trouve quantité d'informations basées sur des dépêches d'agences de presse, plus ou moins librement adaptées au goût des lecteurs du journal. La rédaction, en dehors des grands titres, pourrait être de piètre qualité, véhiculant fautes courantes, faiblesses de style, redondance, information tronquée... (3).

Censure et autocensure

De manière générale, il n'y a pas de journal libre à cent pour cent. Pas besoin toujours de censurer. L'autocensure fait bien les choses. Mais les habitués d'un journal savent où, dans quelle rubrique, à quelle page, le propos devient plus libre. Ce n'est sûrement pas la première page ni la dernière ni les gros titres. Les rédacteurs ont recours à deux techniques pour parler malgré tout de ce qui pourrait gêner. La première consiste à écrire d'une manière complexe, dans un style sophistiqué, susceptible de décourager l'homme de la rue. La deuxième nécessite une certaine subtilité, en mélangeant les genres : par exemple, flatter les autorités ou critiquer sévèrement « les ennemis » ou les contestataires et... informer (4). C'est une vieille méthode, employée jadis pour faire connaître des opinions interdites, comme celles des oppositions violentes (5). Dans ce cas, l'auteur critique une position jugée « sectaire » et explique sa position en donnant de larges citations des « coupables ». Dans certains cas, une revue est tellement « savante » qu'elle bénéficie d'une liberté non négligeable.

Comment bien s'informer ?

Avant tout, il faut essayer de savoir qui finance le journal, sachant que la publicité commerciale n'a pas dans le monde arabe le poids qu'on lui connaît en Europe, par exemple, et que la marge de viabilité dépend du degré de liberté dans la zone habitée par le lectorat (6). Le soutien financier accordé à un journal ne vient donc en principe

que d'un Etat ou d'une force ou d'une personne d'influence. La question se pose pour les journaux prospères. Un journal en difficulté financière souffre sans doute de sa volonté d'être libre et indépendant. Dans la version numérique, les choses sont différentes. Il peut y avoir des sites d'information indépendants, mais sauf exception ils manquent de professionnalisme et d'un contenu assez limité. Mais comment savoir qui sont les mécènes qui soutiennent un journal donné ou du moins leur « tendance » ? Ce n'est pas trop compliqué, mais un effort est nécessaire. Il faut lire le journal dans une période de tension, de crise, et voir quelle position il prend sur le conflit (7). Mais ce n'est pas toujours simple. Dans certaines situations, où la légitimité est revendiquée par deux camps ou plus, le vocabulaire employé ne désigne pas la même chose (8). Parfois, on assiste à une sorte d'alliance entre une puissance financière qui soutient le journal et une ligne politique qui fait son identité ou sa spécificité. Et parfois, le silence d'un medium, ayant « réussi » son installation dans la profession, peut avoir un prix. Comment le savoir ? Cela se révèle quand le dit medium ne dit rien d'une actualité « chaude » ou qu'il n'en donne qu'un minimum quasi incompréhensible.

Ce premier pas ne suffit pas pour s'informer à bon escient. Mais avoir une idée des oppositions qui existent sur tel ou tel dossier, permet d'appliquer une règle de base d'absolue nécessité : confronter une information à d'autres versions. Il va de soi qu'il faut ici consulter des sources de bords différents. Mais il faut aussi savoir lire entre les lignes. Et là, il ne serait pas mauvais d'élargir la comparaison en lisant en même temps quelques titres reconnus de la presse internationale, en arabe et en d'autres langues.

Une fois le tour de la presse fini, il ne serait pas inutile de consulter les réseaux sociaux qui donnent souvent des éclairages supplémentaires et en tout cas incitent à refaire une lecture critique des informations déjà recueillies. Les réseaux sociaux donnent en quelque sorte les annotations qu'un connaisseur ferait d'un texte dont la clarté n'est pas totale.

Notons enfin que la langue est souvent malmenée, aussi bien dans la presse imprimée que dans celle du web. La pression est très forte actuellement sur la langue arabe. En plus des fautes de déclinaison dont le nombre augmente régulièrement, les calques de tournures étrangères se multiplient. La syntaxe de l'arabe est parfois tellement bousculée qu'il faut traduire en anglais ou en français certaines phrases pour les comprendre. Prenons un exemple flagrant : en anglais et en français, on peut préciser l'auteur d'une citation ou la manière qu'il emploie pour s'exprimer une fois le propos cité fini (« Citation, dit Untel avec ironie»). L'arabe, depuis quatorze siècles fait l'inverse. Cette entorse à la règle perturbe très fortement la lecture et l'accès au sens, et pourtant, elle se répand de plus en plus et apparaît même dans des journaux qui tiennent par ailleurs à une certaine tenue sur le plan linguistique. Le laisser-aller dans un contexte de cohabitation entre arabe et langues étrangères fait prospérer d'autres problèmes, comme la ponctuation, l'emploi de l'article défini, l'emploi excessif du pronom relatif, la séparation de la conjonction *wâw* (et) du mot suivant. Et si on ajoute la négligence courante qui touche la *hamza* et l'indication erronée des points sur la dernière lettre d'un mot quand il s'agit d'un *hâ'* ou d'un *alif maqsûra* ou l'absence des points sur une *tâ' marbûta* ou sur un *yâ'* final, on prend conscience que la lecture de la presse arabe est une aventure pleine d'embûches. Cela met par ailleurs en évidence l'hypocrisie en phase d'initiation de la pseudo-pédagogie basée sur les « documents authentiques ». Mais une

fois les bases de l'arabe maîtrisées, la lecture de la presse devient indispensable et il ne faut pas se décourager par les obstacles cités plus haut, car les médias sont devenus une arme redoutable, qui pourrait peser autant qu'une armée classique. Et dans tous les cas aller à la source est la meilleure approche pour bien s'informer (9).

Ghalib Al-Hakkak — 19 août 2017

Ghalib@al-hakkak.fr / Site : <http://www.al-hakkak.fr>

- 1 Une sélection partielle est accessible ici : <http://www.al-hakkak.fr/lire-la-presse-arabe.html>
- 2 Le problème que posent les traductions, pour celui qui a besoin d'être bien informé, est double : d'une part le choix des mots dans la langue d'arrivée est parfois discutable, d'autre part le choix des sources ne manque pas de réduire le champ d'observation. Concernant le Moyen-Orient, on peut s'interroger sur le cheminement de l'information, de la source jusqu'aux pages des journaux français. La parenté d'une certaine terminologie laisserait supposer un rétrécissement des canaux de transmission au niveau des sources et au niveau de la traduction et de la rédaction des synthèses. Ainsi, on frôle parfois la désinformation quand le traducteur ignore l'impartialité de sa source arabe. Heureusement, cela n'arrive que rarement. Et heureusement que la politique étrangère ne se trouve pas affectée par un accès insuffisant ou défectueux à la littérature journalistique arabe.
- 3 Il est courant par exemple de lire un long texte qui évoque un problème sans donner de détails sur l'origine du problème. On parle davantage des conséquences que des causes du problème. On peut lire parfois des dizaines de lignes sur des protestations nombreuses à la suite de propos jugés scandaleux, sans que ces propos soient cités. Parfois, c'est cocasse. Une information évoque l'enterrement d'un artiste, mais elle ne cite pas son nom, tout simplement parce que son prénom est interdit dans le pays car jugé blasphématoire.
- 4 Un exemple lu en début d'année : le chroniqueur fait l'éloge du chef de l'Etat qui a gracié un certain nombre de détenus. Il loue la sagesse, la magnanimité, le sens de la justice d'un chef éclairé et sincère. Mais en même temps, il félicite les bénéficiaires de cette mesure et en profite pour rappeler que parmi eux il y avait des médecins, des ingénieurs, des avocats, des syndicalistes, de jeunes étudiants, des professeurs d'université, qui aux yeux de la loi n'avaient commis aucun délit.
- 5 Par exemple, le *Kitâb al-milal wa'l-nihal*, d'ash-Shahristâni (m. v. 1153) est une bonne source pour connaître les opinions de ceux qui étaient considérés à l'époque abbasside comme des hérétiques et des hors la loi. Un autre exemple : al-Khayyât (IX^{ème} s.) consacre un livre (*K. al-Intisâr*) pour dénoncer l'athéisme d'Ibl-Râwandî (827-911), mais c'est grâce au premier qui cite souvent le second qu'on dispose d'une partie du livre perdu (*K. al-Zumurrud*) de celui qui se revendiquait comme athée.
- 6 Cela dépend aussi de la logistique de distribution, très perturbée parfois, et du nombre des lecteurs potentiels. Attention : les chiffres de vente dans le monde arabe indiquent le nombre d'acheteurs. Et comme un journal, et surtout un magazine, passe de main en main au-delà de la sphère familiale, l'audience dépasse très largement les chiffres de la vente. Mais il est vrai que l'habitude de lire les journaux n'est pas aussi forte chez les Arabes que chez les Français et surtout à mille lieux de ce que l'on remarque chez les Anglais.
- 7 Depuis la rupture des relations entre le Qatar et quatre autres pays arabes (Arabie saoudite, Emirats, Bahreïn et Egypte), il est aisé de suivre les prises de position et de deviner l'existence ou non d'un soutien financier. On pourrait se référer à d'autres conflits : Yémen, Maghreb, Irak, Syrie, etc., et c'est toujours intéressant d'analyser éditoriaux et commentaires.
- 8 Concernant la Libye et le Yémen, des termes tels que « gouvernement », « armée », « ministère de... », « opposition », etc. si l'information ne le précise pas, peuvent désigner un camp ou le camp adverse. Dans certains cas, le surnom d'une force armée indique efficacement la sympathie du journal. En parlant d'une même force, on peut lire « organisation », « organisation terroriste »,

« milice » ou « résistance », etc. Un personnage peut être qualifié d'« expert », d'« opposant historique » ou de « traître ».

- 9 Exemple : information entendue sur une radio francophone pendant ce que l'on appelle « le printemps arabe » : *Trois commissariats de police attaqués et incendiés dans la capitale X, etc.* Vérification faite, on découvre qu'il s'agit davantage d'affaire de droit commun. La police est allée chercher un homme soupçonné de trafic de stupéfiants. C'est son frère qui ouvre la porte et dit que son aîné n'est pas là. La police entre de force et fouille toutes les pièces de la maison familiale. Quand le père apprend la nouvelle, il convoque tout le clan à une réunion immédiate. Il explique alors que les policiers étaient entrés même dans les chambres des femmes et des filles. Ce qui s'ensuit n'a aucun lien avec la politique. Le père informe le ministre de l'Intérieur qu'il suffisait de le demander et son fils se serait présenté à la police. Ce qui arrivera effectivement.